

Classes de découverte Paris d'enfants

PREPARER SON PROJET

1. CHOIX DE LA THEMATIQUE DU SEJOUR

Nous proposons plusieurs projets de classes de découverte accessibles sur ce lien

Vous avez la possibilité de modifier ces programmes types en incluant dans votre séjour d'autres visites que celles qui figurent dans nos propositions.

Dans le cas où vous souhaitez panacher ou modifier des projets, nous vous aidons à organiser pédagogiquement votre séjour.

2. CHOIX DE LA PERIODE

Nous vous aidons à choisir votre période en veillant à vous faire bénéficier des tarifs les plus avantageux pour votre classe.

Pour certaines périodes de l'année (généralement en début d'année scolaire), vous pouvez bénéficier de réductions (nous consulter).

3. GRANDES ETAPES DE LA MISE EN PLACE

Ce que vous devez faire	Ce que fait Paris d'enfants
<ul style="list-style-type: none"> Nous contacter afin de définir le séjour qui vous convient 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de projets pédagogiques et/ou constitution avec vous d'un projet à la carte. Devis détaillé en fonction des informations que vous nous communiquez (dates envisagées, durée du séjour, nombre d'élèves...).
<ul style="list-style-type: none"> Contacter votre inspection afin de lui proposer votre projet et vérifier que celui-ci sera accepté. 	
<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion avec les parents afin de les informer et de les associer au projet 	<ul style="list-style-type: none"> Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les informations susceptibles d'intéresser les parents
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place votre liste d'adultes accompagnateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nous vous indiquons le nombre d'adultes accompagnateurs dont vous avez besoin pour votre groupe.
<ul style="list-style-type: none"> Contacter un transporteur dans votre région (compagnie de car ou SNCF, afin d'évaluer le tarif de votre acheminement sur Paris) 	
<ul style="list-style-type: none"> Confirmer votre séjour auprès de Paris d'enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous établissons la convention et procédons à son envoi.
<ul style="list-style-type: none"> Nous renvoyer la convention complétée et signée dans les 10 jours après sa réception. 	
<ul style="list-style-type: none"> Nous renvoyer le premier acompte correspondant à 30% du montant total du projet. 	
<ul style="list-style-type: none"> Remplir le dossier administratif (il doit être retourné à votre inspection au - 8 semaines avant le début du séjour). 	<ul style="list-style-type: none"> Nous vous fournissons les documents demandés par votre inspection (N° d'agrément, N° de police d'assurance, itinéraires, lieux de restauration envisagés, etc.) Nous vous communiquons votre emploi du temps définitif.
<ul style="list-style-type: none"> Organiser le financement (aides éventuelles auprès de la Mairie, de la Région...) 	
<ul style="list-style-type: none"> 2 à 3 semaines avant la date du départ, nous faire parvenir la liste des élèves et des adultes accompagnants, ainsi que la répartition par sexe des adultes et des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Avec notre partenaire hébergeur, répartition dans les chambres et nous vous en informons (1 semaine avant le départ).
	<ul style="list-style-type: none"> Nous finalisons la réservation de l'ensemble de vos activités (nous pouvons également vous aider à choisir et à réserver des activités supplémentaires que vous souhaiteriez faire en soirée).
<ul style="list-style-type: none"> Si vous souhaitez bénéficier du service d'informations téléphoniques pour les parents, vous leur transmettez les documents qui leur permettront de prendre connaissance, sur un répondeur dédié, des nouvelles de leur(s) enfant(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Si vous souhaitez bénéficier du service (gratuit pour les enseignants) d'informations téléphoniques destiné aux parents, nous vous communiquons les codes et documents nécessaires

4. A METTRE DANS LA VALISE

Hormis les vêtements, voici ce que les enfants doivent mettre dans leur valise : le pique-nique du 1^{er} jour (dans un petit sac à dos), une petite bouteille d'eau, leur nécessaire de toilette (dont serviettes), un crayon, un petit carnet, éventuellement un support rigide format A5 (pour les livrets d'activités durant les visites).

Draps et couvertures sont fournis par le centre d'hébergement.

5. OUTILS ET DOCUMENTS UTILES A VOTRE PROJET

à télécharger sur www.parisdenfants.com/decouverte/preparer.html

Outils et documents Paris d'enfants

- Conditions générales de vente Paris d'enfants
- Fiche « les transports en commun en toute sécurité »
- Liste des élèves à compléter et à nous renvoyer avant le séjour
- Fiche bilan du séjour

Documents officiels

- Exemple de formulaire de demande de sortie avec nuitées (document type réalisé par l'académie de Paris)
- Les Bulletins Officiels relatifs à l'organisation des sorties scolaires (BO du 23 septembre 1999 et BO du 13 janvier 2005)
- le document de synthèse sur la réglementation des sorties scolaires (réalisée par l'académie de Nantes)
- Fiche sanitaire de liaison (document réalisé par le ministère de l'éducation nationale)
- Nous vous conseillons de consulter le dossier de synthèse très complet réalisé par le CRDP de l'académie de Strasbourg